

la séparation des pouvoirs, principe fondamental ?

Par **mahindra**, le **06/11/2007** à **16:33**

SALUT

je m'appelle et je suis en premier année de droit.

Voilà, j'ai une dissert à rendre et franchement....je ne sais vraiment koi faire, je galère grave.

le c p koi et ds quelles mesures la séparation ds pouvoirs constitue-t-elle un principe fondamental du droit constitutionnel ?

Si vous pourriez m'éclairer sur le sujet ceserait super !

MERCI énormément d'avance.

Par **Morsula**, le **06/11/2007** à **16:39**

Bonjour,

Si vous souhaitez une réponse veuillez éditer votre message et l'écrire en français correct. Le langage sms n'est pas toléré sur ce forum, de plus aucun message n'est plus urgent qu'un autre, c'est une question d'égalité et d'usage.

Vous devez essayer de comprendre le sujet et en tirer un plan, à partir de ce moment les membres pourront vous aider et vous aiguiller.

Par **mathou**, le **06/11/2007** à **18:53**

Bonjour Mahindra,

Comme Morsula le dit, les membres du forum ne peuvent te répondre tant que tu ne donnes pas tes premiers éléments de réflexion. C'est la Charte du forum qui le veut.

Je pense que tu dois être stressé(e) puisque tu as écrit en langage SMS et en oubliant beaucoup de mots... Donc je t'invite à reformuler au calme tes questions sur le sujet, qu'on puisse au moins voir que tu as cherché des pistes de réflexion, et à ne pas écrire en langage SMS car ce n'est pas facile à déchiffrer - encore moins pour une matière complexe comme le droit. Tu peux également utiliser la fonction recherche du forum pour voir les sujets qui ont un

rapport avec le tien.

Je renomme ton sujet.

Par **mahindra**, le 17/11/2007 à 16:12

salut ! :))

merçi de m'avoir repondu et desolé pour le langage sms.

le sujet: pourquoi et dans quelles mesures la séparation des pouvoirs constitue-t-elle un principe fondamental du droit constitutionnel ?

:oops: mon plan:

I pourquoi ?

A- les raisons physiologique: "liberté"

B- les raisons techniques

II dans quelles mesures.

A- la naicessaire collaboration

B- l'utilité classification

Par **x-ray**, le 17/11/2007 à 17:48

Bonsoir,

Ton plan ne répond pas au sujet. Il ne suffit pas de reprendre les questions pour faire un plan. Il faut une problématique, que tu vas dérouler dans ton devoir, de manière logique et structurée.

Il faut que tu analyse le sujet plus profondément. Déjà, réponds à quelques questions :

Qu'est ce que la séparation des pouvoirs ? Qu'est-ce qu'un "principe fondamental du droit constitutionnel ? Que ce passe-t-il dans une société où la séparation des pouvoirs n'est pas assurée ? Suffit-il de séparer les pouvoirs totalement, ou de leur donner la possibilité de dialoguer ? Ces deux possibilité ont-elles un impact sur la notion de principe fondamental ? etc...

Pour comprendre un sujet (et donc bien le traiter), il faut triturer les notions dans tous les sens...

Fais nous part de tes réflexions (les vrais....)